

CHARTRE ÉTHIQUE NOVAXIOM

1. Respect des Hommes et de leurs droits

Novaxiom s'engage à respecter scrupuleusement la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, à prévenir et se prémunir contre tout agissement discriminant, contre toute situation de harcèlement tant moral que sexuel, contre toute forme de violence physique ou morale, d'intolérance, d'injustice.

Novaxiom s'interdit toute discrimination notamment à l'embauche s'engage au respect de l'égalité entre les sexes au travail.

2. Respect des lois et des réglementations

Novaxiom s'engage à respecter et faire respecter le Code du Travail et les réglementations en vigueur dans chaque pays où il exerce son activité.

Tout recours à du travail forcé ou dissimulé est proscrit, ainsi que tout travail effectué par des enfants, en conformité avec les conventions internationales.

Novaxiom ne tolère aucune forme de corruption.

3. Corruption et conflits d'intérêts

Novaxiom interdit la corruption sous toutes ses formes.

Les salariés doivent éviter toutes situations où ils se trouveraient, même momentanément, l'obligé d'un tiers, ou toutes situations simplement ambiguës.

4. Relations avec les clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux

Novaxiom entretient avec ses clients, ses fournisseurs et autres partenaires commerciaux, des relations placées sous le signe de l'honnêteté et de l'équité.

En conséquence, Novaxiom s'oblige à honorer ses engagements contractuels et à respecter tant la lettre que l'esprit de ses accords commerciaux.

Les Collaborateurs doivent veiller à agir avec professionnalisme, intégrité et équité afin d'encourager les clients à faire appel aux services de Novaxiom.

5. Protection des données, cybersécurité et prévention contre la fraude

La sensibilisation et la vigilance quotidienne de chaque salarié sont des points clés pour Novaxiom afin de prévenir et détecter les tentatives de fraude, quelles soient internes ou externes.

Novaxiom garantit une stricte confidentialité des données traitées: limitation des accès, conservation en toute sécurité et sensibilisation des salariés aux problématiques de sécurité de l'information notamment face à la transformation digitale.

Chaque salarié et personnel extérieur est signataire d'engagements de confidentialité.

6. Sécurité, Santé et Sûreté des biens et des Hommes

Être exemplaire dans l'application des consignes et signaler toute préoccupation, risque pour soi/autrui ou violation des règles.

Former les collaborateurs pour les rendre proactifs de leur propre sécurité. Leur donner les moyens de travailler en toute sécurité en leur fournissant les bons outils et les bons équipements ainsi que les formations adaptées à leurs milieux d'intervention.

Sensibiliser les salariés à la sûreté afin de faire face aux éventuelles menaces ou actes de malveillance.

7. Protection de l'Environnement

S'engager à réduire l'impact écologique dès que cela est faisable au travers des gestes du quotidien et à la sensibilisation des équipes.

Procéder à la dématérialisation quand cela est possible.

Limiter et recycler les déchets; favoriser la 2^{de} vie du matériel.